

Questions orales

Malgré tout, une fois que la constitution sera rapatriée et que nous examinerons les champs de compétence et leur à-propos ainsi que le rôle des différents gouvernements, je pense qu'on pourra démontrer facilement que les provinces devraient continuer à détenir l'autorité dans ce domaine.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le premier ministre, êtes-vous sûr qu'il sait ce qu'il dit?

LA RÉDUCTION DU BUDGET CONSACRÉ AU LOGEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre. Plus de 40 p. 100 des dépenses totales pour 1981-1982 ont été consacrées à l'enveloppe des affaires sociales. Cela reflète, dit-on, la grande priorité que le gouvernement actuel accorde au domaine des affaires sociales. Je suis persuadé que le ministre connaît les préoccupations actuelles des Canadiens en matière de logement.

Dans ce cas, comment se fait-il que des 11 ministres qui ont un budget dans l'enveloppe des affaires sociales, le secteur du logement est le seul qui ait vu réduire son budget?

M. Paproski: C'est à cause du ministre.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai fait savoir, par exemple, que la responsabilité du gouvernement à l'égard de ce marché difficile est de tenter de travailler avec les ressources disponibles. Le programme des services communautaires, qui visait à aider les municipalités à fournir des installations récréatives, n'était probablement pas la meilleure façon de dépenser les fonds que nous consacrons au logement. C'est pourquoi le gouvernement n'a pas renouvelé le programme.

Nous espérons qu'avec l'aide et les conseils des députés d'en face, de même que des gouvernements provinciaux, des administrations municipales et de la population en général, les fonds libérés serviront plus utilement à régler les très graves problèmes que nous connaissons aujourd'hui dans le domaine du logement.

• (1420)

LA RÉUNION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, je crois que le ministre a dit que son budget a été réduit. Le 14 mars, le *Financial Post* rapportait que le ministre responsable du logement avait dit que les décisions relatives à la politique de son ministère avaient été reportées jusqu'après la Conférence nationale sur le logement et qu'il projetait de rencontrer les ministres provinciaux chargés du logement dans les deux mois. Hier, il a dit à la Chambre que cette réunion aurait lieu plus tard cette année. Le ministre ne croit-il pas que la situation qui sévit actuellement dans le domaine du logement au Canada est assez urgente pour justifier une rencontre immédiate?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Oui, madame le Président. En tant que ministre chargé de la Société centrale d'hypothèques et de logement, j'accorde une très grande importance à cette rencontre. Nous avons juste-

ment invité aujourd'hui les ministres provinciaux responsables de ce domaine à nous rencontrer, les fonctionnaires du ministère et moi-même, le 1^{er} juin. J'espère que le travail que nous avons déjà accompli pour préparer la Conférence nationale sur le logement, la conférence omnisectorielle, ainsi que la correspondance que nous avons échangée depuis en ce qui a trait à la composition de l'ordre du jour, nous permettront d'avoir des entretiens fructueux.

LES MESURES POUR ENRAYER LA CRISE DU LOGEMENT DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre responsable du logement. Comme il le sait sans doute, on compte dans la région métropolitaine de Toronto plus d'un million de personnes qui habitent dans des immeubles locatifs. Le ministre a déclaré par ailleurs au cours d'une entrevue qu'à son avis une faible minorité de Torontois seulement pouvaient espérer acquérir un jour une maison. Il le sait sans doute également, dans une série d'articles sur le sujet, le *Star* de Toronto signalait la semaine dernière qu'une vague de folie s'était emparée des acheteurs, dans la ville et dans la région métropolitaine. Que compte éventuellement faire le ministre pour enrayer la crise du logement dans la région métropolitaine de Toronto?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): En ma qualité de ministre des Travaux publics, madame le Président, j'ai eu l'occasion de discuter du problème avec le maire de la ville de Toronto. J'ai examiné les terrains en bordure du port appartenant au gouvernement fédéral qui les administre par le truchement des Travaux publics; nous y avons relevé un secteur où l'on pourrait par exemple mettre en chantier des logements sociaux. Cette mesure s'avérerait utile pour les personnes à faible revenu. On pourrait par ailleurs augmenter le contingent actuel de logements sociaux de la région métropolitaine de Toronto en vertu de l'article 56(1) de la loi.

M. Crombie: Madame le Président, le ministre sait sûrement maintenant que la situation du logement est devenue une catastrophe nationale. A la conférence sur l'habitation, il a fait valoir que la crise est telle dans la ville de Vancouver qu'il propose un programme à trois niveaux pour voir ce qu'il peut faire. N'est-il pas temps que le ministre élargisse cette idée afin que les Canadiens puissent à nouveau envisager la possibilité de devenir propriétaires?

M. Cosgrove: Madame le Président, le député pose en principe dans sa question que tous les Canadiens devraient posséder leur maison, que ce doit être le style de vie pour tout le monde. Cela ne concorde évidemment pas avec la réalité. Nous savons qu'un fort pourcentage de Canadiens ne préfèrent pas comme style de vie posséder leur maison.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Quelle déclaration de la part du ministre du logement!